

*Initiatives ministérielles*

avec le président Moubarak d'Égypte et son ministre des Affaires étrangères, M. Abdul Meguid.

Il y a quelques semaines, j'avais aussi rencontré des ministres des Affaires étrangères de la région du Golfe, c'est-à-dire de l'Arabie saoudite et du Qatar. Dans toutes ces rencontres, j'ai fait valoir que le gouvernement canadien juge inacceptable l'invasion du Koweït par l'Irak.

Il importe que cette Chambre sache aujourd'hui que tous les chefs d'État et de gouvernement et tous les ministres que nous avons rencontrés ont partagé ce point de vue: l'occupation du Koweït est inacceptable.

Le même point de vue est exprimé au Canada, dans la région du Golfe et dans le reste du monde. L'Irak est isolé. Ce pays a agi de façon abominable. Il a envahi un petit pays voisin et a fait de son mieux pour s'assurer que son rétablissement soit impossible. Il a saisi des milliers d'otages, dont des Canadiens.

Cette destruction d'un petit pays est «incroyable», selon le président Moubarak. C'est le mot qu'il a employé quand il m'a parlé des assurances spécifiques et catégoriques que le président de l'Irak lui avait personnellement données quelques jours seulement avant que l'Irak ne lance son vaste arsenal militaire à l'assaut du Koweït.

Depuis le début de cette crise, nous espérons tous que des moyens pacifiques pourront amener l'Irak à se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité. En fait, depuis le début d'août, le Canada recherche frénétiquement une solution pacifique. Nous l'avons fait aux Nations Unies et dans la région du Golfe, et nous l'avons fait en étroite consultation avec tous les membres du Conseil de sécurité.

Les représentants de mon ministère ont parcouru le monde régulièrement, visitant particulièrement les pays membres du Conseil de sécurité—y compris des pays qui votent rarement dans le même sens que le Canada—afin de favoriser l'unanimité et le consensus qui permettront aux Nations Unies d'agir efficacement en de telles circonstances.

Je suis sûr de parler au nom de tous les Canadiens lorsque je dis espérer qu'une solution pacifique soit encore possible. Mais il nous reste peu de temps.

Demain, au Conseil de sécurité des Nations Unies, le Canada participera à l'examen officiel d'une nouvelle résolution qui est discutée depuis quelques jours. Elle autorisera presque certainement l'utilisation de tous les

moyens jugés nécessaires pour évincer l'Irak du Koweït et pour redonner au Koweït le contrôle sur son propre destin.

Les enjeux, pour le Canada et les autres membres de l'ONU, sont l'intégrité de l'ordre international et la crédibilité du droit international et des institutions multilatérales.

Mais nous devons reconnaître—et j'en ai eu l'expérience ces derniers jours—que les voisins de l'Irak ont un autre motif d'intérêt à s'assurer que l'Irak soit refoulé dans son territoire. Monsieur le Président, nous Canadiens sommes loin du champ de bataille, loin de l'endroit où se produisent ces terribles tensions. Mais nous devons comprendre qu'il n'y aura plus ni sécurité ni stabilité si Saddam Hussein peut annexer impunément le Koweït.

Tous les pays préféreraient une solution pacifique. Pas une «entente» qui récompenserait l'agresseur, mais l'application intégrale et rapide des résolutions du Conseil de sécurité. Mais plusieurs croient malheureusement qu'une solution pacifique ne peut être obtenue, même si elle est souhaitable.

Le leader de l'Irak ne semble pas saisir toutes les dimensions du problème qu'il a créé. Il ne semble donc pas mieux comprendre la force de notre détermination à nous assurer que justice soit faite. Il pense que le reste du monde bluffe. Le but de la résolution des Nations Unies que le Canada et les autres membres du Conseil de sécurité examineront demain est de garantir que l'Irak comprenne bien que ce n'est pas du bluff.

La résolution qui sera examinée demain réclame l'application intégrale des précédentes résolutions du Conseil. Si l'Irak ne les applique pas intégralement, les États membres, en collaboration avec le gouvernement du Koweït, seront autorisés à utiliser tous les moyens jugés nécessaires pour s'assurer que ces résolutions soient appliquées et pour rétablir la paix et la sécurité internationales dans la région. Cela signifie-t-il que la force sera utilisée? C'est à l'Irak d'en décider.

Cette résolution sera probablement approuvée demain, le 29 novembre. En situation normale, cela voudrait dire que les membres de l'ONU pourraient utiliser tous les moyens d'action nécessaires à partir de demain, le 29 novembre. Il a maintenant été proposé sérieusement et positivement que la résolution prévoie une pause entre le jour de novembre où le pouvoir d'intervention sera accordé et une date ultérieure spécifique à partir de laquelle ce pouvoir pourra être utilisé. Cette proposition reflète l'idée d'une pause que le Canada et d'autres pays avaient présentée après les discussions à l'Assemblée